
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature de la Convention de financement de la seconde phase du Programme Vaincre par l'AFD et le MAED 22 mars 2011

M. Sidi Ould Tah, ministre des Affaires Économiques et du Développement (MAED), M. Michel Vandepoorter Ambassadeur de France et M. Gilles Lainé, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) en Mauritanie, ont signé ce jour (22/03/11) la Convention de financement de la seconde phase du Programme Vaincre.

Le programme de Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale Équitable (Vaincre, en sigle) est un programme de développement local qui vise à lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités dans les régions de l'Assaba et du Guidimakha.

Il permet notamment de mettre à la disposition des communes un fonds d'investissement, destiné à financer des projets de développement local au bénéfice des populations. Cet appui financier, qui passe par le circuit normal du Trésor public, s'accompagne d'un appui technique, afin d'aider les communes dans le choix et la mise en œuvre de ces projets.

La première phase du programme Vaincre (5 millions d'euros, soit 1,9 milliard d'ouguiyas environ, entre 2005 et 2010) a apporté des résultats jugés par tous satisfaisants. Elle a permis de financer plus de 450 projets essentiellement dans les secteurs de l'hydraulique (puits, réseaux d'eau potable) et de l'éducation (réhabilitation et extension d'écoles), mais également en matière de gestion des ressources naturelles, d'agriculture ou encore de santé.

Ce bilan et l'évaluation des besoins restant à satisfaire, ont conduits les autorités mauritaniennes et françaises à décider la poursuite de cette intervention sur la période 2011-2016 pour un montant total de 4,9 millions d'euros (1,9 milliard d'ouguiyas), dont 4 millions (1,5 milliard d'ouguiyas), objet de la présente convention, grâce aux fonds du 3^e Contrat de Désendettement et Développement et 350 million d'ouguiyas sur ressources propres de l'Etat mauritanien.

Le nouveau projet se fixe des objectifs ambitieux et la majorité des crédits sera affecté au fonds d'investissement communal.